

porter à 80,000 HP la puissance des aménagements de Grand Falls. Une génératrice à vapeur d'une puissance de 47,500 kW a été mise en service à la centrale de Courtenay Bay, à Saint-Jean-Est, dont la puissance globale sera éventuellement portée à 300,000 kW. La mise en service d'un groupe de 240 kW a porté à 990 kW la puissance globale de la centrale du Grand-Manan, et à Newcastle Creek, sur le lac Grand, on a poursuivi les travaux d'installation d'un groupe de 60,000 kW qui sera mis en service en 1964.

Québec.—En 1962, l'aménagement des ressources hydro-électriques s'est accéléré, grâce à l'installation de 240,000 HP de puissance aménagée; par contre, la puissance globale des aménagements thermo-électriques de la province ne s'est augmentée que de 80 kW. D'après les estimations, des aménagements d'une puissance globale de 480,000 HP seront mis en service en 1963, et l'on prévoit l'aménagement, au cours des années subséquentes, de quelque 5,200,000 HP de puissance aménagée, sans compter l'adjonction éventuelle d'installations d'une puissance de quelque 627,000 HP aux aménagements existants, une fois que les réservoirs auront été construits à Manicouagane. Les centrales thermiques en voie de construction ou dont la construction est projetée viendront ajouter 310,000 kW à la puissance globale de la province, au cours des prochaines années.

La Commission d'énergie hydro-électrique du Québec a mis en service les aménagements de Carillon, sur la rivière Outaouais, dont les quatre groupes ont une puissance globale de 240,000 HP; les installations de Carillon, dont les 14 groupes auront une puissance globale de 840,000 HP, devraient être terminées en 1964. La Commission poursuit l'étude de l'agrandissement des aménagements de la centrale de Rapid II sur le cours supérieur de l'Outaouais, qui comportera l'installation d'un groupe de 16,000 HP; cet agrandissement portera la puissance globale de la centrale à 64,000 HP en quatre groupes. Les immenses aménagements de la Commission sur la Manicouagane et sur la rivière aux Outardes sont en bonne voie; ces aménagements produiront quelque 3,650,000 HP à trois endroits de la Manicouagane et 1,440,000 HP à deux endroits de la rivière aux Outardes. En outre, la régularisation assurée par divers réservoirs d'amont permettra d'ajouter jusqu'à 627,000 HP à la puissance actuelle des centrales déjà construites sur les deux rivières. À l'un des emplacements de la Manicouagane, on a commencé la construction d'un des barrages les plus élevés et les plus massifs du monde entier. Le barrage, dont la construction prendra huit ans, créera une retenue de 115 millions de pieds-acres d'eau, sur une superficie de 800 milles carrés. Les travaux préliminaires sont en cours au deuxième emplacement de la Manicouagane.

La *Shawinigan Water and Power Company* a remis à une date indéfinie la construction d'un aménagement au Rapide-des-Cœurs, sur le Saint-Maurice; cet aménagement était censé avoir une puissance de 210,000 HP. La société a commencé la construction d'une centrale thermo-électrique de 300,000 kW à Tracy, près de Sorel; cette centrale, censée entrer en service vers le milieu de 1964, comportera deux turbines à vapeur de 150,000 kW chacune.

L'*Asbestos Corporation Limited* a annoncé qu'elle avait dressé les plans préliminaires pour la construction d'une centrale diesel d'une puissance de 10,000 kW, au mont Asbestos dans la région de l'Ungava.

Ontario.—En 1962, de nouvelles installations thermo-électriques d'une puissance de 320,000 kW ont été mises en service en Ontario; on prévoit l'aménagement d'installations d'une puissance de 400,000 kW en 1963, et d'autres installations d'une puissance globale de 1,100,000 kW au cours des années suivantes. Pour la première fois en 17 ans, la puissance globale des installations hydro-électriques de la province n'a subi aucun changement. Toutefois, d'après les renseignements actuels, de nouvelles installations hydro-électriques, qui seront mises en service au cours des prochaines années, viendront ajouter un potentiel de quelque 1,496,000 HP, dont 288,000 HP de puissance seront installés en 1963.

La Commission hydro-électrique de l'Ontario estime qu'au cours des cinq prochaines années les besoins de la province en courant électrique s'accroîtront de 6 p. 100 annuellement. En 1962, afin de combler la demande croissante, la Commission avait entrepris